

Conseil d'établissement 2017-2018
Mercredi 29 novembre 2017 à 18h30, au salon du personnel

ORDRE DU JOUR

1. Prise des présences et vérification du quorum
2. Questions du public5 minutes
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 18 octobre 2017.....5 minutes
5. Suivi au procès-verbal.....5 minutes
6. Budget école 2016-2017 - reddition de compte.....15 minutes
7. Plan de réussite 2017-2018.....15 minutes
8. Mesures «Aide individualisée» et «Initiative des établissements»..... 10 minutes
9. Photo scolaire 2018-20195 minutes
10. Fond à destination spéciale projet cour d'école (résolution).....10 minutes
11. Examens de fin de la 4^e année10 minutes
12. Rapports et informations25 minutes
 - 12.1. Comité régional des Parents (proposition d'une conférence)
 - 12.2. Comité des Parents bénévoles
 - 12.3. Fondation St-Clément
 - 12.4. Service de garde
 - 12.5. Direction (circulation autour de l'école...)
13. Correspondance reçue.....5 minutes
14. Varia10 minutes
15. Levée de la séance

Heure de levée prévue : 20h30

Prochaine rencontre : mercredi 24 janvier 2018

PROCÈS-VERBAL

Rôle	Nom	Présent	Absent
Présidente	Victoria Cohen	x	
Vice-Présidente	Danièle Harrison	X	
Trésorier	Joseph Boumerhi	X	
Secrétaire	Stéfan Martin	X	
Déléguée CRPRN	Tania Naïm	X	
Enseignants	Caroline Parent	x	
	Roula Bou Chahla	x	
	Audrey Roberge		X
	Sabrina Caron	x	
Personnel de soutien	Geneviève Gauthier	x	
Membres de la communauté	Claudie Vigneault, présidente APMR	X	
Direction	Sylvain Binette	X	
	Marie-Ève Lamothe		X

1. Prise des présences et vérification du quorum

M. Binette souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 18h30 après vérification du quorum.

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Seules Mme Audrey Roberge et Marie-Ève Lamothe sont absentes à cette séance.

2. Questions du public

Pas de question – aucun membre du public présent à cette rencontre

3. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Tania Naïm et appuyée par Victoria Cohene

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 18 octobre 2017

Le document a été relu et corrigé par les membres du conseil.

Proposée par : Tania Naïm

Appuyée par : Danièle Harrison

5. Suivi au procès-verbal

La question du jardin communautaire fait du chemin et deux enseignantes manifestent leur désir de contribuer. Claudie Vigneault fera le suivi pour le contact entre le parent intéressé par ce projet et les deux enseignantes de l'école.

Pour la table des aînés, après consultation de l'équipe-école, l'ESCO est à l'aise de recevoir leurs propositions afin de donner suite au projet.

6. Budget école 2016-2017 - reddition de compte

M. Binette présente au conseil le rapport analytique détaillé du budget de l'école pour l'année financière 2016-2017:

1. L'école avait un surplus cumulé des dernières années de 71 089\$. Pour l'année scolaire 2016-2017, la direction générale a autorisé l'appropriation de l'ensemble du total du surplus dans le but d'aider au projet de restauration de la cour d'école. Il n'y a plus de surplus cumulés.

L'école avait cumulé un déficit de 3 600\$ en 2016-2017. La direction générale a assumé exceptionnellement les déficits de toutes les écoles pour 2016-2017. Il n'y a donc plus de surplus ni de déficit pour l'école Saint-Clément-Ouest.

Surplus cour d'école : l'école avait un surplus cumulé des dernières années de 71 089\$. Pour l'année scolaire 2016-2017, la direction générale a autorisé l'appropriation du surplus pour le projet cour d'école. Il n'y a donc plus de surplus cumulé pour l'ESCO.

Budget 2016-2017 : pour l'année scolaire 2016-2017, l'école a cumulé un surplus budgétaire de 58 808\$. Cependant, il faut déduire de ce surplus budgétaire les mesures transférables en 2017-2018. Suite à ce transfert, l'école a donc un déficit de 3 643\$. Cependant, la CSMB a exceptionnellement assumé les déficits des écoles pour l'année scolaire 2016-2017. Le déficit de 3 643\$ ne sera donc pas transféré en 2017-2018.

Budget 2017-2018 : l'école Saint-Clément-Ouest n'a aucun surplus et aucun déficit de cumulés pour commencer scolaire l'année 2017-2018.

Les mesures transférables en 2017-2018 :

Fonds cour d'école : 62 449\$

Perfectionnement enseignant : 403\$

Bibliothèque / achat de livres agrandissement : - 139\$ (déficit non transférable)

Libération EHDAA : - 400\$ (déficit non transférable)

Fonds 1 : Fonctionnement

Le fonds 1 a un surplus cumulé de 60 231\$. Après le transfert du budget cour d'école et du budget perfectionnement enseignant, il y a un déficit de 2 620\$ pour le fonds 1.

Activité d'enseignement : lors de l'élaboration du budget, la somme des revenus pour les fournitures scolaires de chez B&B, nous avons tenu compte du nombre total d'élèves de l'école et nous avons omis de tenir compte seulement des parents qui achetaient les fournitures à l'extérieur. Pour 2017-2018, le paiement des fournitures scolaires se fera directement chez le fournisseur ce qui permettra de simplifier la gestion de ce fonds. Par ailleurs, les revenus de location de ce fonds ont été supérieurs à ce qui avait été budgété.

Bibliothèque : il y a eu des dépenses excédentaires pour la bibliothèque (matériel de recouvrement supplémentaire pour le projet agrandissement).

Perfectionnement enseignant : le montant en surplus de 403\$ est transférable dans le budget 2017-2018.

Fonds 2 : Immobilisation

Le fonds 2 est en équilibre.

TIC : il y a eu dépassement de 1153\$ pour le fond en lien avec les achats en informatique. Ce déficit s'explique par les achats en lien avec les mesures numériques pour l'ajout des classes en 2017-2018.

Immobilisation : il y a un surplus cumulé en immobilisation. Ce surplus a permis d'équilibrer ce fonds.

Fonds 3 : services de garde

Le fonds 3 a un déficit de 12 720\$

Il y a eu un montant trop élevé qui a été transféré au fonds 4 pour assumer la part du SDG pour le TES. Ceci a amené un surplus de 7315\$ au fonds 4.

Il est aussi important de comprendre que l'équilibre de ce fonds est parfois difficile à maintenir en équilibre étant donné les paiements des frais de garde qui ne sont pas toujours payés. Pour l'année scolaire 2016-2017, 11 975\$ de frais du service de garde n'avaient pas été payés au 1er juillet 2017. Le budget est élaboré en fonction de l'ensemble des revenus escomptés.

Pour le service des dîneurs, les dépenses autres que les salaires ont été soustraites dans le fonds du SDG.

Fonds 4 : allocations particulières

Le fonds 4 est en surplus de 12 299 \$. Après l'application de la mesure transférable, le surplus de ce fonds est de 12 699\$.

Service aux élèves : Il y a eu un montant trop élevé qui a été transféré du service de garde dans le fonds 4 (service aux élèves / 7315\$). Dépense pour couvrir la part du TES.

Activités d'enseignement : le budget en soutien linguistique nous a été confirmé tardivement. Par prudence budgétaire, le soutien linguistique a débuté au mois de décembre 2016. Ce qui explique le surplus de ce fonds.

Libération EHDAA : il y a eu un manque de budget pour les libérations EHDAA.

Fonds 5 : Salaires administratifs

Le fonds 5 est en déficit de 1002\$

Le déficit de ce fonds est causé par le dépassement des frais en salaire (surnuméraire) pour le secrétariat.

Le CÉ approuve la reddition de compte pour l'année scolaire 2016-2017.

Proposées par : Tania Naïm

Appuyées par : Joseph Boumerhi

Résolues à l'unanimité

7. Plan de réussite 2017-2018

M. Binette présente le plan de réussite 2016-2017.

Orientation 1 : Viser l'excellence académique en s'appuyant sur des stratégies d'apprentissage concrètes et des valeurs d'une école efficace / l'équipe-école poursuivra le travail en lien avec cette orientation. Le personnel enseignant participera à des formations sur l'enseignement efficace. L'équipe du SDG participe à un volet de trois demi-journées de formation sur l'animation efficace de la cour d'école par un mode de vie sain et actif

Orientation 2 : Vivre des projets sportifs, artistiques, culturels et scientifiques stimulants développant l'initiative, la persévérance et la créativité tout en favorisant un mode de vie sain et actif / la direction a procédé à l'analyse des activités afin de s'assurer d'un équilibre dans le nombre d'activités en lien avec les quatre volets.

Orientation 3 : Grandir en harmonie en développant le bien-être de soi, le bien-vivre entre jeunes citoyens et l'ouverture sur le monde d'aujourd'hui / poursuite des programmes de sensibilisation mis en place à l'école, tel que le programme Vers le pacifique.

Voir le document de plan de réussite 2017-2018.

Proposée par : Sabrina Caron
Appuyée par : Roula Bou Chahla
Unanimité

8. Mesures «Aide individualisée» et «Initiative des établissements»

Mesure Aide individualisée / Mesure Initiative des établissements

Pour l'année scolaire 2017-2018, ces deux mesures serviront exclusivement à un soutien direct aux élèves. Les projets varient d'un niveau à l'autre selon les difficultés identifiées par les enseignants de chaque niveau. Ces ateliers sont animés par une enseignante qui a été engagée deux jours semaine et apporte le soutien aux élèves ciblées selon les priorités de chaque niveau.

Proposée par : Sabrina Caron
Appuyée par : Roula Bou Chahla
Unanimité

9. Photo scolaire 2018-2019

Après l'analyse détaillée des offres de services, le CÉ décide de reconduire le mandat du fournisseur actuel pour une cinquième année. SF Photographe s'avère très satisfaisant à bien des niveaux :

- Démontre une grande expérience avec une jeune clientèle ;
- Prise de photo efficace en une seule journée ;
- Offre un grand choix de produits dérivés très populaires auprès des parents de l'ESCO (tasse, calendrier, signet, tapis de souris...);
- Ristourne offerte à l'école sur le montant des ventes. Cette ristourne est utilisée pour acheter du matériel dans les classes;
- Qualité du produit fini.

10. Fond à destination spéciale projet cour d'école (résolution)

Le CÉ approuve que l'argent reçu en don extérieur (Fondation Saint-Clément) soit utilisé exclusivement pour la cour d'école.

Proposée par : Victoria Cohene
Appuyée par : Joseph Boumerhi
Unanimité

11. Examens de fin de la 4e année

Les dates d'examen de mathématique pour l'année scolaire 2016-2017 ont eu lieu au cours du mois de juin. Cette période laisse peu de temps pour la correction et les enseignants ont demandé que les examens aient lieu plus tôt. Nous attendons la confirmation des dates pour l'année scolaire 2017-2018. La proposition de la CSMB devrait aller dans ce sens.

12. Rapports et informations

12.1. Comité régional des Parents (proposition d'une conférence)

Tania Naïm fait un compte-rendu de la dernière rencontre du CRPRN. Elle présente le résultat de la consultation au CRPRN pour la zone grise. Présentement, les parents de cette zone ont le choix de choisir entre la CSDM ou la CSMB tout au long du cheminement scolaire de l'enfant. La CSMB propose de choisir sa commission scolaire dès le début de la scolarité et de maintenir ce choix jusqu'à la fin du secondaire. L'association a choisi le statu quo et de maintenir les critères d'inscription en vigueur en 2016-2017

Le CRPNL octroie des budgets pour la présentation de conférences. Tania Naïm voudrait faire une demande au CRPNL pour une conférence qui serait présentée par Victoria Cohene: « L'autorité parentale et les décisions relatives à l'Éducation ».

De plus, Mme Naïm voudrait faire une 2^e demande pour une conférence qui serait présentée par Hélène Chagnon et qui porterait sur l'étude à la maison.

Voter à l'unanimité

12.2. Comité des parents bénévoles

Mme Danièle Harrison fait un compte-rendu des dernières activités du comité et de toutes les activités qui auront lieu.

12.3. Fondation St-Clément

M. Binette fait un compte-rendu des dernières activités de la Fondation, notamment le cocktail de la Fondation Saint-Clément qui aura lieu le 7 décembre 2017. Un document écrit a été déposé à cette fin.

12.4. Service de garde

Mme Geneviève Gauthier fait un compte-rendu des activités du service de garde et des activités qui s'en viennent. Des informations seront envoyées à cet effet.

12.5. Direction

M. Binette mentionne qu'un journal en ligne devrait voir le jour sous peu. Ce journal sera envoyé aux parents généralement mensuellement.

- Circulation autour de l'école : des commentaires sont émis concernant le stationnement du personnel. Il est demandé s'il est possible de retirer la zone à l'avant de l'école. Il est aussi mentionné que le système autour de l'école est assez efficace et les réajustements en début d'année a permis d'améliorer grandement la situation.

13. Correspondance reçue

Aucune

14. Varia

15. Levée de la séance

Proposée par : Tania Naïm

Appuyée par : Stefan Martin

Prochaine réunion :

24 janvier 2018

Heure de levée minutée à 8h30